

Charles Henri de la Grandière est fondateur de la société Interior.

"Le marché de la location meublée se porte très bien"

LE FIGARO : Pouvez-vous nous présenter la société Interior ?

Charles Henri de la Grandière. Société créée en 2005 qui compte aujourd'hui 7 personnes, Interior présente la particularité de s'adresser exclusivement à une clientèle d'entreprises et non pas à une clientèle touristique comme le font ses concurrents. Gérant un portefeuille de biens situés dans les plus beaux quartiers parisiens, nous mettons à la disposition des employés de nos clients des appartements entièrement meublés et équipés, allant du studio au 6 pièces.

Soucieux de satisfaire aux exigences de cette clientèle habituée aux prestations hôtelières, nous proposons par ailleurs toute une série de services complémentaires : ménage, pressing, location de voiture avec ou sans chauffeur, baby-sitting, majordome, livraison presse, etc.

Quelle est aujourd'hui la situation sur le segment de la location meublée ?

Actuellement, le marché de la location meublée se porte particulièrement bien, comme en témoigne le taux d'occupation moyen des appartements confiés à Interior très nettement supérieur à 90%. L'activité sur ce segment se porte d'autant mieux que nous connaissons depuis 2006 une phase ascendante : en progression constante, nous étendons tous les mois notre portefeuille pour satisfaire la demande de nos clients.

Quels sont les prix pratiqués ?

Dans les secteurs que nous couvrons, à savoir les quartiers résidentiels parisiens et de l'Ouest parisien, la moyenne se situe à 30 euros le m² pour ce qui concerne le loyer encaissé par le propriétaire. Le loyer versé par le locataire est, quant à lui, fonction des prestations demandées par ce dernier. Avec un forfait moyen comprenant ménage et blanchisserie hebdomadaire, un studio se loue ainsi aux environs de 1 700 euros, et un 4-pièces aux environs de 3 800 euros.

Comment se compose votre clientèle ?

Il s'agit d'entreprises multinationales à 80% européennes (anglaises, allemandes, françaises, belges ou espagnoles) cherchant à loger leurs collaborateurs à Paris, soit pour des missions ponctuelles comprises entre un et six mois, soit pour des périodes plus longues, parfois supérieures à un an.

Ces collaborateurs sont, en général, des cadres supérieurs ou des dirigeants qui viennent seul, en couple ou en famille, travailler sur Paris.

Quelles sont les attentes de votre clientèle en termes de biens et de services ?

Appelés à recevoir, compte tenu de leur fonction, nos clients accordent une grande importance au standing de l'immeuble, notamment au hall d'entrée et autres parties communes. De plus, ayant fait le choix de la location plutôt que de l'hôtel, ils souhaitent très rapidement se sentir chez eux dans leur nouveau logement. Nous sommes donc très rigoureux dans la sélection de nos appartements et veillons à ce que ces derniers soient fonctionnels jusque dans les moindres détails : capacité de couverts, de linge de maison, etc. Nous fournissons par ailleurs tous les services additionnels que nos clients pourraient nous demander.

Quel est l'intérêt pour un propriétaire de vous accorder la gérance de son bien ?

Tout d'abord, il faut savoir que la fiscalité s'avère bien plus avantageuse pour une location meublée que pour une location vide. Par ailleurs, dans la mesure où notre clientèle se compose exclusivement d'entreprises, faire appel à nos services c'est pour un propriétaire la garantie d'obtenir ses loyers et de bénéficier d'une occupation sérieuse. Enfin, les appartements que nous louons ne constituent pas la résidence principale de nos locataires. Par conséquent, nous disposons de la possibilité d'adapter le contrat de location non seulement au temps de la mission mais aussi à la période exacte durant laquelle les propriétaires désirent nous confier leur appartement. Ces derniers pourront ainsi bénéficier de revenus complémentaires pendant la durée de vacation de leur bien.

Comment voyez-vous évoluer votre métier dans les années à venir ?

Notre activité devrait connaître une croissance soutenue dans les années à venir dans la mesure où les services qu'Interior propose satisfont à une triple exigence : celle de l'entreprise soucieuse de dépenser moins pour loger ses collaborateurs ; celle des collaborateurs, désireux de trouver le logement qui leur correspond ; celle des propriétaires souhaitant bénéficier d'un revenu complémentaire assuré. L'élargissement de notre panel de services ne connaîtra quant à lui, de limite que celle fixée par les attentes et désirs de nos clients. Nous souhaitons enfin nous implanter à l'étranger, afin de pouvoir offrir à nos clients le meilleur service possible, là où ils se trouvent. A long terme, la vocation d'Interior est de loger ses clients partout dans le monde !



"Créée en 2005, Interior, compte aujourd'hui 7 personnes..."